

Communiqué de presse UNSA – Motion de rejet préalable de la loi agricole et suppression des ZFE : l'UNSA dénonce des reculs écologiques inacceptables

ACTUS MILITANTES



L'UNSA dénonce l'adoption de la motion de rejet préalable visant la Loi agricole dite "Duplomb", empêchant le débat sur un texte fondamental. Réintroduction de l'acétamipride, suppression des Zones à Faibles Émissions (ZFE) l'abandon de ces dispositifs sacrifie l'intérêt général à court terme. L'UNSA réaffirme son attachement à l'ADEME, l'OFB. Face aux crises climatique, écologique et sociale, l'heure n'est ni au renoncement ni aux reculs, mais à la responsabilité, à la cohérence et à l'action.

Motion de rejet préalable de la loi agricole et suppression des ZFE : l'UNSA dénonce des reculs écologiques inacceptables

L'UNSA dénonce l'adoption de la motion de rejet préalable visant la Loi agricole dite "Duplomb". Cette manœuvre parlementaire empêche en réalité tout débat sur un texte fondamental, au moment où le monde agricole a besoin de réponses concrètes et une vision de long terme.

À titre d'exemple, la réintroduction de l'acétamipride, un pesticide dangereux pour les polliniseurs, la biodiversité et la santé humaine serait un retour en arrière grave qui contredirait les engagements environnementaux de la France et les attentes de nos concitoyens.

Dans le même temps, la **suppression des Zones à Faibles Émissions (ZFE)** par une alliance de circonstances à l'Assemblée Nationale constitue un **recul grave en matière de santé publique**. Issues de la Loi d'Orientation sur les Mobilités, les ZFE visent à lutter contre la pollution de l'air, responsable de dizaines de milliers de décès prématurés chaque année. L'air est un bien commun, et l'abandon de ces dispositifs sacrifie l'intérêt général à court terme.

À ce titre, l'UNSA a toujours défendu une transformation écologique socialement juste. Elle a toujours rappelé l'importance d'un accompagnement spécifique pour les travailleurs impactés par la mise en place des ZFE, en particulier pour ceux les plus modestes, les plus précaires. Supprimer purement et simplement les ZFE c'est **in fine refuser d'aborder la transformation écologique sous l'exigence de la justice sociale**.

Enfin, l'UNSA **réaffirme son attachement** aux agences et institutions publiques de référence telles que **l'ADEME, l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et l'ANSES**. Ils jouent un **rôle clé** dans la lutte contre le dérèglement climatique, la protection du vivant et la santé des populations. Affaiblir leur action ou ignorer leurs recommandations, c'est tourner le dos à la science, à l'intérêt général et à l'avenir.

Face aux crises climatique, écologique et sociale, l'heure n'est ni au renoncement ni aux reculs, mais à la responsabilité, à la cohérence et à l'action.

Bagnolet, le 3 juin 2025

Laurent ESCURE, Secrétaire général de l'UNSA



Je signe la pétition

pour le maintien de la rémunération à 100% en cas de maladie
et pour l'abrogation du jour de carence

Je signe la pétition Mobilisé.e le 13 mai

17 avril 2025